

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)

ISBN de ce PDF : 979-10-231-4797-1

Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise · Marie Barral-Baron



Le premier humanisme donne souvent une vision idéale de la cité parce qu'il promeut des valeurs qui seraient à la fois partagées dans la plupart des grandes villes européennes et déclinées de manières particularisées. Il est aussi des espaces, telle la péninsule italienne, où la réflexion humaniste est de suite mobilisée au service des pouvoirs en compétition. L'engagement dans la cité est double : construire un paradigme d'unité sociale et servir une cité singulière. Mais plusieurs questions doivent être posées : le paradigme n'est-il pas de façon sous-jacente porteur de contradictions et de conflits ? Les modèles humanistes ne seraient-ils pas aussi divers que les cités politiques qui les voient naître et opérer ? Les problèmes religieux, sociaux, économiques, avec les ruptures de l'unanimité qui les accompagnent, ne portent-ils pas à la décomposition de l'idéal humaniste en de multiples expérimentations ? La cité du XVI^e siècle demeure-t-elle une cité travaillée par le paradigme humaniste ou ce paradigme n'est-il pas l'objet, par les humanistes eux-mêmes, d'un travail empirique et d'une remise en cause critique ? Les tensions latentes du premier humanisme ne deviennent-elles pas alors les instrument mêmes des conflits en œuvre ? C'est ce jeu évolutif de convergence et d'antagonisme entre la cité humaniste et la cité politique que ce livre se propose d'examiner à l'échelle de l'Europe.

Illustration : Guglielmo Giraldi (fl. 1445-1489), enluminure pour les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Ms. S.P. 10/28, fol. 90v © 2014. Veneranda Biblioteca Ambrosiana/DeAgostini Picture Library/Scala, Florence

CITÉS HUMANISTES,
CITÉS POLITIQUES
(1400-1600)

Dernières parutions

- Le Prince et la République.
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques
d'une allégorie morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes
dans la France des Lumières*
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.
Histoire d'un marché*
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil, une histoire de centraliens*
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.
Les centraliens et l'industrie*
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veysière
& Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)*
Stéphane Jettot
- C'est moy que je peins. Figures de soi à
l'automne de la Renaissance*
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la gloire. Le maréchal de
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*
Matthieu Lemoine (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père
et fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)*
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent*
Jean Bérenger
- Frontières religieuses
dans le monde moderne*
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie.
Arts et pratiques du réemploi (XIV^e-XVII^e siècle)*
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan
& Alain Tallon (dir.)

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes,
cités politiques
(1400-1600)



Ouvrage publié avec le concours du FIR de l'université Paris-Sorbonne,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596) et de l'université de Chicago à Paris
en association avec l'axe 3 du Labex EHNE
« L'humanisme européen ou la construction d'une Europe "pour soi",
entre affirmation et crise identitaires ».



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-927-1
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

Maquette et réalisation : Compo Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SUP
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

L'humaniste dans la cité

ÉRASME ET LA CITÉ HUMANISTE : DE L'IDÉAL PLATONICIEN À LA DÉSILLUSION BÂLOISE

Marie Barral-Baron

Je te salue. Tes sentiments et ceux de tes concitoyens m'inspirent une vive reconnaissance. [Mais] je désire être un citoyen du monde, l'ami de tous, ou plutôt leur hôte. Dieu veuille que je sois admis dans la cité céleste ! Car c'est vers elle que je me dirige, maintenant que tant de maladies m'assaillent sans cesse. Je ne vois pas pourquoi j'aspirerais à ce que tu offres¹.

Confiant et encore plein d'espoir en ce mois de septembre 1520, Érasme de Rotterdam confie à son ami Ulrich Zwingli, alors chapelain de la cathédrale de Zurich, son refus d'accepter le titre de citoyen de la ville, que les habitants lui proposent par l'intermédiaire du réformateur². À cette date, l'humaniste souhaite être non pas un pèlerin à travers les nations, mais, bien plus, un étranger qui n'a pas de demeure permanente ici-bas. Fidèle à l'exemple de saint Paul, Érasme ne veut être ni juif ni grec. Il est Gantois avec les Gantois, Vénitiens avec les Vénitiens, comme saint Paul s'est fait Gentil avec les Gentils. La cité, vraie et définitive, est celle que l'homme rejoint après son voyage terrestre³. Car l'humaniste est toujours convaincu, à l'aube des années 1520, que le vrai et bon gouvernement de la cité terrestre n'est pas celui administré

1 « *S. Habeo summam gratiam pro tuo tueque ciuitatis in me affectu. Ego mundi ciuis esse cupio, communis omnium vel peregrinus magis. Utinam contingat asscribi ciuitati coelesti ! nam eo tendo, tot morbis subinde repentibus. Nec videor quur quod offers expetam* » (Érasme, *Opus Epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, éd. Percy Stafford Allen et Helen Mary Allen, Oxford, Clarendon Press, 1906-1958, 12 vol., ici t. V, lettre 1314, p. 129, l. 1-4). Voir *La Correspondance d'Érasme*, éd. Aloïs Gerlo et Paul Foriers, Bruxelles, University Press, 1976, t. V, lettre 1314, p. 161, l. 1-6, Érasme à Ulrich Zwingli, Bâle, le 3 septembre 1522.

2 Voir notamment Fritz Büsser, « Huldrych Zwingli », dans Peter G. Bietenholz et Thomas B. Deutscher (dir.), *Contemporaries of Erasmus: A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, p. 481-486 ; Johann Martin Usteri, *Zwingli und Erasmus, eine Reformationsgeschichtliche Studie*, Zürich, Höhr, 1885 ; Henri Meylan, « Zwingli et Érasme. De l'humanisme à la Réformation », dans *Colloquia Erasiana Turonensia*, Paris, Vrin, 1972, t. II, p. 849-858.

3 Jean-Claude Margolin, *Érasme. Une abeille laborieuse, un témoin engagé*, Caen, Paradigme, 1993, p. 304.

par des chefs politiques forcément plus soucieux de leur bien-être que de celui de leurs sujets, mais celui qui obéit aux lois de Dieu, qui cherche à appliquer l'Évangile et dont le prince se veut l'équivalent du Christ. Pour Érasme, la cité humaniste idéale est celle qui est gouvernée par ce qu'il appelle, à partir de 1516, la « *philosophia christi*⁴ ». Cette utopie est d'autant plus réaliste à ses yeux qu'il pense découvrir, pendant les années 1510, l'illustration parfaite de cet idéal vécu en la cité de Bâle⁵. Dans cette ville, Érasme croit en effet vivre et partager avec ses concitoyens son projet d'humanisme chrétien. Mais la révolution luthérienne vient bouleverser et anéantir ce rêve humaniste à partir de la seconde moitié des années 1520. Bientôt, il est le premier, après les avoir tant dénigrés, à réclamer l'action des autorités légitimes de la cité contre les exactions de la Réforme. Jésus-Christ ne suffit plus. Érasme s'énerve et s'épuise alors à tordre et à recomposer son idéal de la cité humaniste. Mais, désespéré, il finit par s'enfuir de sa ville d'adoption. Or, cet homme qui fuit ainsi devant la progression inexorable de la Réforme à Bâle est l'un des plus importants de son siècle : il est le « prince des humanistes », le plus célèbre des humanistes chrétiens. Et comme il en est de Genève et de Calvin, de Zurich et de Zwingli, de Fribourg

110

- 4 Sur cette formule, voir notamment Margaret Mann Phillips, « La "philosophia christi" reflétée dans les adages d'Érasme », dans *Courants religieux et humanisme à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle*, Paris, PUF, 1959, p. 53-71, et James D. Tracy, « Liberation through the *Philosophia Christi*. Erasmus as a Reformer of Doctrina (1514-1521) », *Lutherjahrbuch*, n° 62, 1995, p. 39. Dans la dernière partie de la *Paraclesis* (1516), il définit son projet : « La philosophie du Christ, pure et authentique, ne peut être puisée avec plus de bonheur que dans les livres évangéliques, que dans les lettres apostoliques. Dans ces écrits, tout homme qui philosophe pieusement, qui prie plus qu'il n'argumente, qui cherche à être transformé plutôt qu'à s'armer, trouvera sûrement qu'il n'est rien de ce qui fait le bonheur humain, rien de ce qui touche à l'accomplissement de notre vie, qui n'y ait été enseigné, discuté, résolu » (cité par André Godin, « La Bible et la "philosophie chrétienne" », dans Guy Bedouelle et Bernard Roussel [dir.], *Le Temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 567). Pour une réflexion globale sur la question, voir Pierre Mesnard, « La philosophie chrétienne de Marcile Ficin à Jean Calvin », dans P. Mesnard (éd.), *Érasme. La philosophie chrétienne*, Paris, Vrin, 1970, p. 10-19, notamment : « Pour être chrétien, il suffit d'être bon, pur et simple. Ces vertus sont l'équivalent du Christ. [...] La question ne sera donc pas d'imiter Jésus-Christ dans la réalisation d'une vie parfaite, idéal présomptueux qui est à la source de la "déviation" monacale, mais de mener cette vie douce et pacifiante qu'il a prêchée dans l'Évangile » (p. 16).
- 5 Sur Bâle, voir Rudolf Wackernagel, *Geschichte der Stadt Basel*, Basel, Helbing and Lichtenhahn, 1907-1924, 4 vol. Pour le xvi^e siècle, voir Hans R. Guggisberg, *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982 ; *id.*, « Die kulturelle Bedeutung der Stadt Basel im 16. Jahrhundert », dans *Studia Polono-Helvetica*, éd. Helena Madurowicz-Urbanska et Markus Mattmüller, Basel, Helbing and Lichtenhahn, 1989, p. 49-66. Sur le climat intellectuel et religieux de la ville, voir aussi Antonio Rotondò, *Studi e ricerche di storia ereticale italiana del Cinquecento*, Torino, Giappichelli, 1974, t. I, p. 273-391, « Pietro Perna e la vita religiosa e culturale di Basilea fra il 1570 e il 1580 », et Werner Kägi, *Humanistische Kontinuität im Konfessionellen Zeitalter. Ein Vortrag*, Basel, Helbing and Lichtenhahn, 1954.

et de Pierre Canisius, les noms de Bâle et d'Érasme sont, en dépit des heurts et des départs, indissolublement liés. Affinités électives, correspondances subtiles entre le génie d'un homme et celui d'une cité, chacun ayant besoin de l'autre pour réaliser ses virtualités⁶. Mais comment Bâle, ce rêve humaniste incarné en 1520, est-elle devenue, en l'espace d'une seule décennie, cette cité infernale que l'humaniste fuit sans jamais pouvoir l'oublier ? Et comment la cité humaniste par excellence a-t-elle pu faire fuir son prince et, avec lui, ruiner à jamais une certaine conception idéaliste de la politique ?

1500-1520 : LA CITÉ IDÉALE OU LE RÈGNE DE LA *PHILOSOPHIA CHRISTI*

Érasme a toujours soigneusement évité de composer un traité ou même une lettre dissertant sur ce que doit être la cité humaniste idéale. Profondément philologue, aveuglé par les lettres et les textes, incapable d'entrevoir le monde autrement qu'à travers le langage, le « prince des humanistes » devenait hésitant, presque maladroit, quand il devait s'éloigner des mots pour se rapprocher de la pensée et de ce qu'il ressentait comme des formules. Pour Érasme, il y a en effet un lien étroit entre la dialectique qui contraint le raisonnement et la logique du bûcher⁷. D'où sa recherche permanente d'une pensée flottante, entièrement portée par la digression, qui va et s'égare, et distrait pour mieux faire penser⁸. Érasme se montre ainsi très suspicieux et prudent lorsqu'il s'agit de décrire le bon gouvernement de la cité des hommes. L'ironie de Lucien⁹, dont la sienne s'est longtemps nourrie, lui a enseigné à ne pas respecter excessivement la majesté risible et la pérennité caduque des institutions et des formes de la vie civile. Il ne cite la *Politique* d'Aristote que pour mémoire, car il n'aime guère cette dialectique positive, enchaînée volontairement au réel, de laquelle il ne tire aucune notion ni aucune espérance. Du côté de Cicéron, en revanche, il trouve le souci d'accorder, avec l'idéal d'un homme d'État, conservateur et désireux de maintenir la hiérarchie des classes, le sens du droit et une notion assez noble de la dignité du citoyen. Mais c'est surtout avec Platon qu'il apprend à négliger le désordre de la société actuelle, à rechercher un meilleur usage et un équilibre

6 Alfred Berchtold, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990, vol. 1, p. 377.

7 Jacques Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, vol. II, p. 1129. Voir également, sur le refus du dogmatisme chez Érasme, Joseph Coppens, « Où en est le portrait d'Érasme théologien ? », dans *Scrinium Erasmianum*, éd. Joseph Coppens, Leiden, Brill, 1969, vol. II, p. 588.

8 Voir Alexandre Vanautgaerden, « Vérité et violence chez Érasme », dans Dominique de Courcelles (dir.), *Dire le vrai dans la première modernité. Langue, esthétique, doctrine*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 69-80.

9 À ce sujet, voir Christiane Lauvergnat-Gagniere, *Lucien de Samosate et le lucianisme en France au xv^e siècle : athéisme et polémique*, Genève, Droz, 1988.

plus harmonieux des forces psychologiques et morales, que libère et développe la vie de la cité. Sans être lui-même philosophe, Érasme s'est ainsi nourri de Platon, et c'est bien ce penseur païen qui guide sa première réflexion sur la cité humaniste, car il croit retrouver développées, dans l'argumentation de ce dernier, les maximes mêmes du Christ¹⁰. Dans ses *Adages*, comme dans nombre de ses colloques des années 1510-1525, l'humaniste n'a alors de cesse de décrire cette cité par petites touches, en glissant à chaque fois la même idée : cette cité sera philosophique ou ne sera pas.

C'est dans les *Adages* qu'il s'est d'abord essayé à l'étude des problèmes que pose la vie de la cité¹¹. Il place d'ailleurs, en tête de ses adages, la formule « Entre amis, tout est commun » (« *Amicorum communia omnia* »), tirée du Livre V de la *République* de Platon¹². Pour Érasme, ce livre est l'ouvrage capital de Platon sur les lois et sur l'État ; il en retient notamment le thème platonicien de la communauté des biens si semblable aux paroles du Christ¹³. Plusieurs maximes se déclarent favorables à cet idéal que soutient de son côté Thomas More dans son premier livre de l'*Utopia*¹⁴, mais que combattait Aristote. Dans le *Dulce bellum inexpertis*, le fameux adage 3001 rédigé entre 1508 et 1515¹⁵, Érasme attaque ainsi violemment Aristote qui a plaidé contre la communauté des biens dans l'*Éthique à Nicomaque* et dans le deuxième livre de la *Politique*. Dans ces écrits, Aristote argue essentiellement du fait que l'absence de limite entre ce qui est « mien » et ce qui est « tien » conduit à détruire la cité elle-même qui, par essence, exige de la pluralité, et à empêcher toute amitié et toute paix sociale, puisque la communauté des biens ôte tout moyen légitime de régler

112

10 Jacques Chomarat, « Érasme et Platon », dans *Mots et croyances*, Genève, Droz, 1995, p. 43. Voir également Marcel Bataillon, *Érasme et l'Espagne* [1937], Genève, Droz, 1991, p. 216.

11 Voir l'édition récente des *Adages* : Érasme, *Les Adages*, éd. Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 5 vol.

12 Contrairement à ce que l'expression érasmienne donnerait à croire, il n'est pas fait référence aux *Lois* de Platon dans l'adage, mais au cinquième livre de *La République* (*Resp. V*, 462 sq.). *La République* de Platon était plutôt appelée, d'après Marcile Ficin et d'après la tradition, *Respublica sive de iusto* ; mais Érasme a l'air de se référer à *La République* comme à l'ouvrage capital de Platon sur les lois et sur l'État. Sur ces questions, voir Margherita Isnardi-Parente, « Érasme, la *République* de Platon et la communauté des biens », dans *Erasmus of Rotterdam. The Man and the Scholar*, éd. Jan Sperna Weiland et Wilhelm Th. M. Frijhoff, Leiden, Brill, 1988, p. 40.

13 Voir Érasme, *Les Adages*, éd. cit., p. 43. Voir également J. Chomarat, « Érasme et Platon », art. cit., p. 43, et Jean Mesnard, « Sur le terme et la notion de "philautie" », dans *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V. L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 197-214.

14 À ce sujet, voir Jean-Yves Lacroix, L'« *Utopia* » de Thomas More et la tradition platonicienne, Paris, Vrin, 2007, p. 24. Voir également Quentin Skinner, *Les Fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 366.

15 Voir le commentaire de l'adage par Jean-Claude Margolin dans *Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par J.-C. Margolin, Paris, Aubier-Montaigne, 1973, p. 111-162.

les querelles. Or, si Érasme refuse de renoncer à cette utopie, c'est parce que l'idéal platonicien de la cité s'identifie, à ses yeux, avec l'idéal chrétien le plus authentique, celui de la communauté apostolique. La critique d'Aristote ne peut pas être acceptée par des chrétiens, sous peine de dénaturer la véritable théologie du Christ. Érasme se situe ici dans le sillage des humanistes du xv^e siècle, tels Bessarion ou Gémiste Pléthon, qui plaidaient pour Platon contre Aristote, en reconnaissant dans le premier l'anticipateur du Christ lui-même, le représentant de la *pia philosophia*, un véritable christianisme avant la lettre dans le monde païen¹⁶.

Certes, Érasme sait bien que cet idéal est trop sublime pour la société de son temps, et la république idéale qu'il va lui-même proposer aux princes ne prévoit aucunement l'abolition de la propriété ; au contraire, c'est sur le respect de la propriété des sujets que les lois du prince doivent se fonder. Il le dit dans l'adage 2036, intitulé « *Extra organum* », et le répète dans son *Institutio principis christiani* rédigée en 1516 pour le futur Charles Quint¹⁷. Dans la dédicace de sa paraphrase à Luc, il constate également que nul législateur antique – Solon, Lycurgue, Minos ou les décemvirs – n'est parvenu à exporter ses lois ; seul le Christ y a réussi, mais ses lois ne sont pas respectées¹⁸.

Néanmoins, cela n'empêche pas qu'en principe, selon Érasme, l'idéal platonicien demeure supérieur, car il n'appartient pas à la réalité concrète, mais est réel d'une façon plus élevée : Platon a bien enseigné que la réalité de la norme se place sur un niveau ontologique supérieur à celui des simples événements¹⁹. Le chrétien doit ainsi accepter les lois de la cité qui sont nécessairement

16 M. Isnardi-Parente, « Érasme, la *République* de Platon et la communauté des biens », art. cit., p. 42.

17 Voir Érasme, *Institutio principis christiani*, éd. Otto Herding, dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, North-Holland, 1974, ASD IV.1, p. 95-219. On peut aussi consulter la traduction donnée par Neil M. Cheshire et Michael J. Heath dans *Collected Works of Erasmus*, éd. Anthony Levi, Toronto, University of Toronto Press, 1986, vol. 27, et Lisa Jardine, *The Education of a Christian Prince*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 1-110. Voir également Marie Barral-Baron, « Place et rôle de l'histoire dans l'*Institution du prince chrétien* d'Érasme », dans Frédérique Lachaud et Lydwine Scordia (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique, de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2007, p. 351-367. Érasme cite aussi cette formule lorsqu'il s'adresse au duc de Clèves en 1531 : « *Ista nimirum est bona philosophiae pars, quam Plato requirit in his qui Rempublicam administrant, non ut sophisticò more disputent, de principis rerum, de infinito, de tempore, de motu, de exhalationibus, deque his quae humi gignuntur [...] sed ut animum habeant omnibus vulgi cupiditatibus superiorem, omniaque facta simul et consilia sua reipub. commodis et honesto metiantur* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. IX, lettre 2458, p. 195, l. 33-39, Érasme au duc de Clèves, Fribourg, 18 mars 1531).

18 Voir sa dédicace de la paraphrase de Luc dans *Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. V, lettre 1381, p. 319, l. 250-259, Érasme à Henri VIII, Bâle, 23 août 1523.

19 M. Isnardi-Parente, « Érasme, la *République* de Platon et la communauté des biens », art. cit., p. 43.

différentes de celles du christ. Le chrétien reconnaît les tares de la société où Dieu a souhaité qu'il vive et il en respecte les institutions, non pour elles, mais pour Dieu, qui les autorise. « Le monde a un ordre qui lui est propre », martèle d'ailleurs Érasme en 1519, commentant la première Épître de saint Paul à Timothée²⁰. Le disciple de Jésus-Christ entretient et cultive donc en lui-même la liberté de l'esprit et supporte les lois de la cité. Érasme est hanté par le rêve de Platon : que les philosophes deviennent rois ou les rois philosophes²¹ !

Ainsi, lorsqu'il découvre la ville de Bâle, au mois d'août 1514, il croit avoir enfin rencontré l'idéal platonicien vécu. Car Bâle propose à Érasme, le cosmopolite, l'Européen, le Germain épris de latinité, tout ce dont il peut rêver : sa situation géographique privilégiée d'abord, carrefour des routes de l'Occident entre la France et les Allemagne, à égale distance de Bruxelles et de Venise, d'Oxford et de Rome. Elle apparaît également à l'ami de la paix et des libertés municipales comme une cité autonome, jusqu'alors épargnée par les effets directs des guerres du temps et, en 1521, encore peu touchée par les soubresauts de la Réforme²². Elle développe chez l'humaniste chrétien « ses propres aspirations et curiosités éveillées par le concile, maintenues vivaces par les couvents, l'Université et l'activité des imprimeurs²³ ». À « l'humaniste dolent²⁴ », elle offre la proximité de la Bourgogne et de ses vins réparateurs, qu'Érasme apprécie tant²⁵. L'écrivain

114

20 « *Habet et hic mundus ordinem suum, quem non expedit a nobis perturbari* » (I Tim., II, 3 : LB VII 1040 C). Voir également, dans le commentaire à l'édition du Nouveau Testament : « *Sed ordo tamen bonus est et ob hunc mali quoque principes ferendi sunt piis hominibus* » (Rom. XIII, 1, LB VI, 635 D). Voir Augustin Renaudet, *Études érasmienne* (1521-1529), Genève, Droz, 1939, p. 116.

21 Voir *Resp.* 473 CD, 499 BC.

22 A. Berchtold, *Bâle et l'Europe*, op. cit., p. 264. Ce passage de l'article doit beaucoup à cet ouvrage.

23 Lors du concile de Bâle (1431-1449), Enea Silvio Piccolomini (le futur pape Pie II en 1458) fonde l'Université de la cité : l'*alma universitas studii curiae romanae* obtient son privilège universitaire en 1460 (voir François Walter, *Histoire de la Suisse. L'invention d'une confédération [XV^e-XV^e siècles]*, Neuchâtel, Alphil, Presses universitaires suisses, 2009, p. 77). La bulle précise que l'Université est fondée dans une ville « *in confinibus plurium diversorum ideomatum patriarum* », c'est-à-dire aux confins d'États aux idiomes différents, et souhaite qu'elle devienne la source où pourront s'abreuver tous les assoiffés du savoir (cité par Edgar Bonjour, *Die Universität Basel, von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1960, p. 25).

24 Hyacinthe Brabant, *Érasme, humaniste dolent*, Bruxelles, Presses académiques européennes, 1971.

25 Voir notamment quelques passages de l'importante correspondance qu'Érasme a échangée, pendant son séjour à Cambridge, avec son ami Andrea Ammonio, installé à Londres, et qui s'était notamment mis à la disposition de l'humaniste pour lui procurer des tonnelets de vin de Bourgogne (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. I, lettre 226, p. 466-467, Érasme à Andrea Ammonio, Queen's College, Cambridge, 25 août 1511). On peut aussi citer sa lettre à l'official de l'archevêque de Besançon dans laquelle il se désigne lui-même comme un « grand buveur de vin » (*ibid.*, t. X, lettre 2880, p. 324, l. 9-14, Érasme à Pierre Richardot, Fribourg,

en quête d'éditeurs y trouve Johann Froben et le cercle d'érudits autour de lui rassemblé, parmi lesquels on peut citer Beatus Rhenanus, Wolfgang Fabricius Capiton et les frères Amerbach²⁶. Car Bâle, pour Érasme, c'est essentiellement l'imprimerie de Froben. Sans elle, il n'y aurait eu ni durée dans les relations ni même rencontre. L'imprimerie est alors à ses yeux un art miraculeux qui permet de multiplier la parole, de répandre la pensée et d'acquérir la gloire. L'humaniste comprend en effet très vite que seule cette cité, avec les presses de Froben à son service, peut lui permettre de se livrer entièrement à son labeur²⁷ qui permettra, il en est alors convaincu, le triomphe de la *philosophia christi*, cette « philosophie du Christ » qui seule peut conduire à Dieu et réaliser le vœu de Platon. Or, si le cadre était prêt et le dispositif technique et culturel en place dans la cité rhénane, il manquait à celle-ci, parmi tant d'intellectuels et d'artistes au séjour plus ou moins prolongé, la figure centrale, imposant aux productions diverses la marque, la griffe, le style capables de donner au moment privilégié, mais fugitif, garantie de durée, saveur d'éternité. Érasme parut²⁸. Avec lui, la ville de Bâle connut son apogée et devint la capitale de l'humanisme chrétien. En octobre 1521, le penseur évoque d'ailleurs avec délectation le Temple des Muses bâloises et rhénanes²⁹ :

Je crois vivre ici dans un véritable musée. Combien de savants, et d'une espèce peu commune ! Personne n'ignore le latin, personne le grec ; la plupart savent aussi l'hébreu. L'un se distingue par ses connaissances historiques, l'autre connaît à fond la théologie, celui-ci excelle en mathématiques, cet autre est féru d'antiquités ; celui-là de droit. Jamais jusqu'ici je n'ai eu la joie de vivre en si heureuse compagnie. Pour ne rien dire de plus, quelle honnêteté, quelle bonne humeur, quelle entente ! On dirait que tous n'ont qu'une âme³⁰.

19 novembre 1533, lettre citée par Paul Delsalle, *La Franche-Comté au temps de Charles Quint*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000, p. 201-202).

26 Earle Hilgert, « Johann Froben and the Basel University Scholars, 1513-1523 », *The Library Quarterly*, n° 41, 1971, p. 141.

27 René Teuteberg, *Basler Geschichte*, Basel, Christoph Merian, 1986, p. 177-178 et 190.

28 A. Berchtold, *Bâle et l'Europe*, op. cit., p. 264.

29 Voir à ce sujet Yvonne Charlier, *Érasme et l'amitié*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 197.

30 « *Nam mihi prorsus in amoenissimo quopiam Museo versari videor ; ut ne dicam eruditos tam multos, et eruditos tam non vulgari more. Nemo Latine nescit, nemo Graece nescit, plerique et Hebraice sciunt ; hic in historiae cognitione praecellit, ille callet theologiam ; hic mathematices peritus est ; alius antiquitatis studiosus, ille iuris consultus. Iam hoc quam sit rarum ipse nosti. Mihi certe hactenus non contigit in aequae felici versari contubernio. Verum ut haec sileantur, qui candor omnium, quae festiuitas, quae concordia ? Unum omnibus animum esse iures* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. II, lettre 364, p. 154, l. 8-17, Érasme à Jean Sapidus, Bâle, octobre 1515). Voir, sur ces ateliers d'imprimerie, « maisons internationales » selon l'expression d'Élisabeth Eisenstein, É. Eisenstein, *La Révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne*, Paris, La Découverte, 1991, p. 127.

En 1524, Érasme est confiant et se dit heureux à Bâle. Sa longue errance semble achevée car, comme l'écrit Léon E. Halkin, « il est chez lui dans cette vieille ville germanique, grande et belle, avec son royaume coloré par la vie quotidienne, ses bourgeois et ses artistes, ses hommes d'Église et ses voyageurs³¹ ». Séjournant à Bâle pendant huit années consécutives, il multiplie en effet les rencontres avec les lettrés, les savants et les étudiants de la cité rhénane. Il croise par exemple le médecin Paracelse, qui le soignera et le guérira, pour un temps au moins, de ses innombrables maladies³². Il fait connaissance avec le juriste Boniface Amerbach qui sera plus tard son exécuteur testamentaire. C'est aussi à Bâle qu'il reçoit, dans sa propre maison, le jeune noble polonais Johannes Laski, neveu du primat de l'Église polonaise, auquel il vendra toute sa riche bibliothèque, en conservant toutefois l'usage jusqu'à sa mort³³. À Bâle enfin, l'humaniste rencontre Holbein. Même s'il reste convaincu que le monument littéraire est plus durable que l'image, le jeune peintre dont il méconnaissait l'envergure fait autant pour sa gloire posthume que beaucoup de ses écrits. Grâce à Holbein, miroir d'Érasme, l'humaniste bâlois a, pour tous les siècles, un profil irréductible³⁴. Aux yeux d'Érasme, Bâle est alors véritablement le rêve humaniste incarné³⁵.

LES ANNÉES 1520 : UNE CITÉ HUMANISTE QUI FAIT FUIR SON PRINCE

Pourtant, au cours des années 1520, tout change. Ce tableau idyllique s'assombrit avec l'entrée en scène de Luther sur le théâtre religieux européen. Progressivement, Érasme cesse d'être le personnage le plus lu et le plus écouté, le plus influent et le plus controversé de son siècle. Ils sont désormais deux à se disputer cette place. L'histoire d'Érasme et de Luther est un récit tragique. Ils se sont lus, ils croyaient se comprendre. Or, ils découvrent qu'ils n'ont pas la même conception du christianisme. En 1529, celle de Luther a triomphé. Installé à

³¹ Léon E. Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, p. 240.

³² Sur le séjour de Paracelse à Bâle, voir notamment Henry Nigst, « Die chirurgischen Vorlesungen von Paracelsus in Basel, 1527-1528 », *Helvetica chirurgica acta*, vol. 16, 1949, p. 157-182.

³³ Jean-Claude Margolin, « Érasme, pionnier de l'Europe de la culture », dans *Langage et vérité. Études offertes à Jean-Claude Margolin*, éd. Jean Céard, Genève, Droz, 1993, p. 102.

³⁴ A. Berchtold, *Bâle et l'Europe*, op. cit., p. 264. Voir également Peter van der Coelen, *Erasmus in beeld*, Rotterdam, Museum Boijmans van Beuningen, 2008, p. 64-66, et Richard J. Schoeck, *Erasmus of Europe. The Prince of Humanists, 1501-1536*, Edimbourg, Edimbourg University Press, 1993, vol. 2, p. 291.

³⁵ Voir Hans Georg Oeri, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157. Sur la relation mouvementée et contrariée entre la ville de Bâle et Érasme, voir Marie Barral-Baron, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'Œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135. Certains points de cet article sont rappelés ici.

Bâle, Érasme voit chaque jour progresser la Réforme dans sa cité et, avec elle, la destruction de son idéal politique. Au début, Érasme réagit et se bat contre la progressive fragmentation du rêve platonicien, mais bientôt il doit renoncer³⁶.

Le mouvement réformateur s'installe en effet avec une incroyable facilité dans la cité bâloise. Les oppositions sont inefficaces, voire absentes, et les anciens disciples d'Érasme sont les premiers à rejeter l'enseignement auquel, peu de temps auparavant, ils adhéraient³⁷. Pellican, Capiton, Hédion et Œcolampade en sont d'illustres exemples. Néanmoins, l'année 1526 laisse espérer à Érasme la possibilité d'un apaisement, voire d'un recul de la Réforme dans sa cité platonicienne de Bâle. Les magistrats de la cité interdisent l'impression et la publication d'œuvres réformatrices d'Œcolampade, tandis que la dispute de Baden en Argovie, en 1526, qui est considérée comme une victoire catholique sur les zwingliens, semble participer d'un temps de pause des progrès des réformateurs bâlois. Cette accalmie redonne confiance et optimisme à l'humaniste, qui essaie alors d'adapter son idéal de la cité à la nouvelle donne politique. En 1526, dans une lettre écrite à Johann Faber, ministre de l'empereur Ferdinand, il affirme ainsi : « Peut-être serait-il préférable qu'on obtienne des villes où le mal s'est bien établi que chaque parti ait son quartier à lui et que chacun soit laissé à ses convictions, jusqu'à ce que le temps amène une occasion de s'entendre³⁸ ».

Ainsi, avec Érasme, il y aurait un découpage géographique des cités, et peut-être des États, qui aboutirait à une coexistence pacifique des luthériens et des catholiques, sous l'autorité du magistrat, en attendant qu'un concile général parvienne à un accord théologique entre les deux confessions. Satisfait de ce compromis, Érasme juge alors qu'« il y a bon espoir que cette ville de Bâle reste tout entière du côté de la foi³⁹ ». Mais cet espoir est de courte durée car, très vite, la Réforme repart à la conquête de l'Empire ; Bâle ne tarde pas à y

36 Voir Marie Barral-Baron, *L'Enfer d'Érasme. L'humaniste chrétien face à l'Histoire*, Genève, Droz, 2014.

37 Sur le rapide succès des idées évangéliques dans la cité, voir l'exposé de Marc Lienhard dans Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, Luce Pietri, André Vauchez et Marc Venard (dir.), *Histoire du christianisme*, t. VII, *De la Réforme à la Réformation (1450-1530)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, p. 799-800. On peut également consulter Henri Gagnebin, *Études historiques sur la Réformation au XVI^e siècle en Allemagne, en Suisse et en France*, 2^e éd., Lausanne, La Concorde, 1936, p. 124.

38 « *Et fortasse praestiterit a ciuitatibus ubi malum inualuit, hoc impetrare, ut utrique parti suus sit locus, et suae quisque conscientiae relinquatur, donec tempis adferat occasionem concordiae* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VI, lettre 1690, p. 311, l. 107-110). Voir *La Correspondance d'Érasme*, éd. cit., t. VI, lettre 1690, p. 379, l. 142-145, Érasme à Johann Faber, Bâle, 16 avril 1526.

39 « *ac bona spes est fore ut haec ciuitas tota stet pro pietate* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VI, lettre 1679, p. 287, l. 54, Érasme à Noël Bêda, Bâle, 11 mars 1526).

plonger entièrement. Dans la cité rhénane, les deux confessions ne tolèrent pas la politique d'équilibre mise en place par les magistrats et l'agitation gagne les milieux populaires. Le passage de Berne à la Réforme accélère et provoque le basculement de Bâle, cette ville prototype de la cité humaniste, dans le giron réformateur⁴⁰. Très vite, et avec une grande violence, la vague évangélique déferle sur la cité. Les fureurs iconoclastes atteignent leur paroxysme à la mi-février 1529 : Érasme est terrorisé. Le 8 février, la population bâloise se soulève et réclame la démission des conseillers favorables au catholicisme. Le 9, les statues et les icônes sont détruites dans les églises. Le 10, le Sénat décide d'abolir la messe. Le 14, le culte évangélique est pour la première fois célébré dans la cathédrale de la cité⁴¹.

118

Face à une telle violence, Érasme ne peut plus se contenter de l'idée selon laquelle le disciple de Jésus-Christ doit entretenir et cultiver en lui-même la liberté de l'esprit et supporter les lois de la cité. Son rêve utopique s'écroule. Les difficultés que supposent un tel renoncement lui apparaissent désormais intolérables et insupportables. Il est décidé à critiquer les autorités de Bâle si elles font mal leur travail, et surtout si elles n'interviennent pas pour sauvegarder ce qui peut rester d'entente entre les concitoyens. Sa plume, d'humaniste, devient polémique. Il écrit notamment de multiples courriers au Sénat de Bâle pour exiger qu'il défende, en vertu du droit des gens (*iure gentium*), les valeurs humanistes de la cité⁴². Érasme veut sauver coûte que coûte, alors qu'il en est encore temps, cette cité humaniste à laquelle il a tant cru et pour laquelle il a tout donné. Déjà, en 1521, il s'émeut particulièrement au sujet des libelles calomnieux que publient anonymement des imprimeurs à son endroit : « attaquer l'honneur d'un homme est un véritable assassinat qui mérite la punition des autorités⁴³ », écrit-il. Mais, selon Érasme, la calomnie ne ruine pas seulement la réputation d'autrui : elle peut aussi affaiblir la cité et mettre en danger l'État. Depuis Bâle, le 23 août 1524, il adresse aux magistrats une épître aux accents eschatologiques :

40 Voir l'exposé de Marc Lienhard dans Jean-Marie Mayeur *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme*, *op. cit.*, t. VII, p. 801.

41 Pour une étude détaillée de la question accompagnée d'une riche bibliographie, voir Amy Nelson Burnett, *Teaching the Reformation: Ministers and their Message in Basel (1529-1629)*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 26-29. Voir aussi l'exposé de Marc Lienhard dans Jean-Marie Mayeur *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme*, *op. cit.*, t. VII, p. 802 ; et Nicole Peremans, *Érasme et Bucer d'après leur correspondance*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 67.

42 Voir Karine Crousaz, *Érasme et le pouvoir de l'imprimerie*, Lausanne, Antipodes, 2005, p. 128, et également Myron P. Gilmore, « Les limites de la tolérance dans l'œuvre polémique d'Érasme », dans *Colloquia Erasiana Turonensia*, Paris, Vrin, 1969, t. II, p. 713-736.

43 « *Homicidii genus est famam hominis impetere* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. IV, lettre 1217, p. 538, l. 64). Voir *La Correspondance d'Érasme*, éd. cit., t. IV, lettre 1217, p. 625, l. 90-91, Érasme à la Faculté de théologie de Louvain, Anderlecht, juin 1521.

Sans plus, je mets votre sagesse en garde : à quoi aboutira en fin de compte – veillez-y ! – la licence de telles gens, s’il est permis d’agir impunément selon son bon plaisir ? Vous défendez l’Évangile ? Ceux-là font la perte de l’Évangile. Vous défendez la tranquillité publique ? Ceux-là ne sont rien d’autres que des germes de sédition ! [...] Ils ne mettront aucun terme à leur folie, s’ils peuvent sans cesse abuser de votre mansuétude⁴⁴.

Effrayé devant le danger que ces contempteurs constituent pour lui-même et pour la cité humaniste, Érasme s’emploie d’ailleurs très vite à épauler les magistrats. À la fin des années 1520, il se mue ainsi en juriste procédurier, en censeur infatigable et en polémiste redoutable. Par lettre, il recommande aux autorités de mener l’enquête en allant interroger les libraires, en relevant les empreintes et en recueillant les témoignages. Pour lui, la publication anonyme est si grave pour la cité, qu’elle peut justifier le recours à la peine capitale⁴⁵. En 1526, il rappelle que c’est le châtement prévu par les lois anciennes :

Ceux qui publient sans mention authentique de lieu, d’imprimeur et d’auteurs pareils libelles plus que diffamatoires, et non seulement diffamatoires mais semeurs de discorde et d’hérésie [dans la cité], ceux-là, même chez les païens, on les punissait des derniers supplices⁴⁶.

En 1529, Érasme souhaite ainsi que les autorités sévissent pour sauver sa cité humaniste de Bâle, alors qu’il sait déjà pourtant qu’elle a perdu son âme. Il écrit encore au chancelier Jean de Hondt :

[À Bâle], beaucoup déjà ont répudié le baptême et rétabli la circoncision⁴⁷.
De très nombreuses personnes repoussent avec horreur la Messe ; il en est qui

44 « *Tantum hoc admoneo prudentiam vestram, ut prospiciatis quo tandem easura sit talium hominum licentia, si quod libitum est impune licuerit. Si fauetis Euangelio, isti perdunt Euangelium. Si fauetis tranquillitati publice, ista nihil aliud sunt quam seminaria seditio. [...] Nec ullum facient finem insaniendi, si possint vestra lenitate semper abuti* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. V, lettre 1477, p. 512, l. 38-42 et 47-48). Voir *La Correspondance d’Érasme*, éd. cit., t. V, lettre 1477, p. 646-647, l. 49-54 et 61-62, Érasme aux magistrats de Strasbourg, Bâle, 23 août 1524.

45 Voir K. Crousaz, *Érasme et le pouvoir de l’imprimerie*, op. cit., p. 135.

46 « *Qui tales emittunt libellos plusquam famosos sine loci, typographi autorisque vero titulo, nec famosos tantum verum etiam dissidiorum et haereseon disseminatores, etiam apud ethnicos puniebantur capitis supplicio* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VI, lettre 1708, p. 341, l. 54-57). Voir *La Correspondance d’Érasme*, éd. cit., t. VIII, lettre 1708, p. 411, l. 66-68, Érasme à la Confédération helvétique, Bâle, 15 mai 1526.

47 Cette référence à la circoncision peut surprendre. Il faut savoir que par *judaïsme*, Érasme entend une manière d’être qui tend à laisser mourir l’esprit de l’évangélisme chrétien au profit d’une religion « charnelle » et formaliste tissée de cérémonies, de gestes et de paroles sans âme. Érasme a une vision dépréciative et intemporelle du judaïsme, antithèse à ses yeux de la philosophie du Christ : « Si l’on voulait faire appel à la terminologie de notre temps, il faudrait

enseignent qu'il n'y a rien d'autre dans l'Eucharistie que du pain et du vin. De différents côtés, on dépose voile et capuce. Moniales et moines prennent mari ou femme. Désormais, il n'est pas sûr pour moi de demeurer ici plus longtemps⁴⁸.

Avec la progression de la Réforme, la messe est en effet supprimée dans la cathédrale de la cité, les couvents sont fermés, les réformateurs règnent en maîtres. L'humaniste est reclus chez le fils de son imprimeur, Johann Froben, décédé en 1527⁴⁹. Sa chambre est devenue son oratoire, dans laquelle il récite désormais sa prière du matin, à genoux, au pied de son lit. Vivre sur cette « terre étrangère » qu'est devenue sa chère ville de Bâle ne lui est plus supportable. Trop inquiet pour sa sécurité personnelle et soucieux de sauvegarder sa liberté d'esprit, Érasme décide, à regret, de quitter la cité. En mars 1529, il l'explique à Alphonse Fonseca :

120

Moi, je ferai ce que doit faire un fidèle [*homine orthodoxo*] ; j'attacherai à la piété plus de prix qu'à ma vie, car demeurer ici où il n'est permis ni d'offrir en sacrifice ni de consommer le corps du Christ équivaldrait à professer ce que ces gens professent⁵⁰.

Par ses choix idéologiques et confessionnels, la ville contraint le polémiste à l'exil : la cité humaniste fait ainsi fuir son prince⁵¹.

qualifier l'attitude d'Érasme envers les juifs d'*asémite*, à savoir parfaitement dissociée de tout ce qui est juif » (Simon Markish, *Érasme et les Juifs*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1979, p. 171-172). Voir également Hilmar M. Pabel, « Erasmus of Rotterdam and Judaism: A Reexamination in the Light of New Evidence », *Verein für Reformationsgeschichte*, vol. 87, 1996, p. 19 ; André Godin, « L'antijudaïsme d'Érasme : équivoques d'un modèle théologique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 47, n° 3, 1985, p. 537-553 ; Cornelis Augustijn, « Erasmus und die Juden », *Nederlands archief voor Kerkgeschiedenis*, t. 60, n° 1, 1980, p. 22-38 ; et Guido Kisch, *Erasmus' Stellung zu Juden und Judentum*, Tübingen, Mohr, 1969.

48 « *Iam multi repudiarunt baptismum et reuocarunt circuncisionem. Missam abominantur plurimi ; sunt qui publice doceant in Eucharistia nihil esse nisi panem et vinum. Velum et cuculla deponitur passim. Nubunt et ducunt uxores monachae et monachi. Iam mihi tutum non est hic diutius viuere* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VI, lettre 1548, p. 24-25, l. 10-14). Voir *La Correspondance d'Érasme*, éd. cit., t. VI, lettre 1548, p. 33, l. 12-18, Érasme à Jean de Hondt, Bâle, 11 février 1525.

49 « *Frobenii desiderium ferre non possum* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VII, lettre 1900, p. 226, l. 24, Érasme à Jean de Heemstede, Bâle, novembre 1527).

50 « *Nos quod homine orthodoxo dignum est faciemus, ut potior sit pietatis quam incolumitatis ratio, quandoquidem hic manere, ubi nec sacrificare licet nec corpus Domini conficere, nihil aliud sit quam profiteri quod isti profitentur* » (*Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VIII, lettre 2134, p. 113, l. 199-202). Voir *La Correspondance d'Érasme*, éd. cit., II, lettre 2134, p. 151, l. 252-255, Érasme à Alphonse Fonseca, Bâle, 25 mars 1529.

51 Voir M. Barral-Baron, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », art. cit., p. 127.

Émigré à Fribourg⁵², confortablement installé dans une belle demeure dont il est l'heureux propriétaire, Érasme continue pourtant obstinément à penser à Bâle. Cette cité l'obsède : symbole de sa vie, elle est comme une plaie à son cœur qui ne peut se refermer. Alors qu'il la voyait comme un « nid⁵³ » douillet, il la considère désormais comme un repaire de réformés hostiles à sa personne. Le 31 août 1533, il constate amèrement que « la ville de Bâle a mauvaise réputation⁵⁴ ». En la quittant, c'est donc son rêve humaniste et platonicien qu'Érasme laisse derrière lui. Il abandonne l'atelier de Johann Froben, les caractères d'imprimerie, l'odeur de l'encre et du papier. Même s'il continue à communiquer avec son imprimeur, tout a changé. Érasme a perdu sa foi dans les dons merveilleux de l'imprimerie, la Réforme lui ayant fait prendre conscience que cette dernière peut participer au mal, œuvrer contre les belles-lettres et le Christ. Le livre n'est plus forcément un objet louable et admirable, tout comme les imprimeurs ne sont plus nécessairement des humanistes qui veulent propager le savoir et le message des Évangiles. La cité humaniste idéale a vécu. Érasme perd ses illusions une à une et ses encriers se vident les uns après les autres. Sa violence intérieure n'a sans doute jamais été si forte⁵⁵.

Car l'amour du Christ et celui de son prochain ont été pour lui l'essentiel ; et la pensée de Platon, la vie et la mort de Socrate lui ont permis de mieux comprendre son propre christianisme. Avec Jacques Chomarat et Éric Weil, on ne s'en étonnera pas trop, lorsque l'on songe que

Platon est le philosophe du sentiment. L'amour est au centre de son système. C'est le sentiment et lui seul qui fonde la philosophie et ce n'est pas une lubie s'il se refuse à communiquer la vérité par des traités et des exposés théoriques : l'essentiel, l'accès à la vérité qui est au fond des choses ne peut être enseigné ; l'étincelle passe d'homme à homme grâce à l'amour [car] au plus profond de la philosophie de Platon, se trouve son attitude de croyant⁵⁶.

Ainsi, s'éclairent peut-être les raisons de l'attraction qu'exerce Platon sur les âmes non dogmatiques comme celle d'Érasme : elles permettent de conclure

52 Selon Joseph Lecler, son départ de Bâle et son installation à Fribourg constituent les « seuls événements extérieurs d'importance de la vie de l'humaniste » (J. Lecler, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 134).

53 *Opus epistolarum Desiderii Erasmi*, éd. cit., t. VIII, lettre 2134, p. 113, l. 198, Érasme à Alphonse Fonseca, Bâle, 25 mars 1529.

54 « *Male audit Basilea* » (*ibid.*, t. X, lettre 2865, p. 298, l. 17, Érasme à Boniface Amerbach, Fribourg, 31 août 1533).

55 *Ibid.*, t. XI, lettre 3028, p. 144, l. 17-18, Érasme à Érasme Schets, Bâle, 28 juin 1535.

56 Éric Weil, *Logique de la philosophie*, Paris, Vrin, 1996, p. 189.

que l'humaniste l'a peut-être mieux compris que ne l'ont fait, en le réduisant à des concepts et à un système, les néo-platoniciens de la Renaissance.⁵⁷

122

En l'espace d'une décennie, Bâle est ainsi passée pour Érasme du statut de rêve platonicien et humaniste à celui d'espace infernal, lieu de tous les vices et de toutes les rumeurs. La ville de Bâle figure alors à elle seule une forme de condensé de la vie d'Érasme. Elle est le lieu de sa gloire la plus éclatante et de ses malheurs les plus intenses. D'ailleurs, il la quitte peut-être aussi parce qu'il ne peut plus tolérer de vivre au milieu de ses souvenirs de 1516. Le bateau qui l'emporte, le 13 avril 1529, en direction de Fribourg, ville catholique et impériale, marque concrètement la fin d'une époque et l'échec de toute une vie. La cité humaniste idéale a fait fuir son prince. Pour autant, Érasme n'est pas heureux à Fribourg ; au mois de juin 1535, il choisit malgré tout de rejoindre la ville rhénane. Il souhaite revoir sa ville d'adoption avant de mourir, mais son corps est si affaibli que c'est dans un chariot qu'il doit faire le trajet⁵⁸. Pour l'humaniste, qui ne songeait qu'à une halte, cette étape est la dernière. Sur place, il achève la paraphrase du psaume 14, publie l'*Ecclesiastes* et dicte ses dernières volontés. Il meurt le 11 juillet, avant minuit. Paradoxalement, et comme une ultime provocation, c'est dans la cathédrale réformée qu'il trouve son dernier repos.

57 J. Chomarat, « Érasme et Platon », art. cit., p. 45.

58 Hyacinthe Brabant, « Érasme, ses maladies et ses médecins », dans *Colloquia Erasmiiana Turonensia*, Paris, Vrin, 1972, vol. I, p. 547.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON, Hans, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1955.
- , *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BARRAL-BARON, Marie, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135.
- BENEDICT, Philip (dir.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989.
- BERCHTOLD, Alfred, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990.
- BERENGO, Marino, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medio Evo ed Età moderna*, Turino, Einaudi, 1999.
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne | Il destino dei rituali. «Faire corps» nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, 2008.
- BOONE, Marc, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010.
- BOONE, Marc, et PRAK, Maarten (dir.), *Statuts individuels, statuts corporatifs et statuts judiciaires dans les villes européennes (Moyen Âge et Temps modernes)*, Louvain, Garant, 1996.
- BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, et ROUCHON, Olivier (dir.), *Florence et la Toscane, XIV^e-XIX^e siècle. Les dynamiques d'un État italien*, Rennes, PUR, 2004.
- BRABANT, Margaret (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony: Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, et GENET, Jean-Philippe (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1988.
- CHAIX, Gérald (dir.), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, H. Champion, 2008.
- CHEVALIER, Bernard, *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1995.

- CHIABÒ, Maria, D'ALESSANDRO, Giuisi, PIACENTINI, Paola, et CONCETTA, Ranieri (dir.), *Alle origini della nuova Roma: Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992.
- CLARK, Peter, et LEPETIT, Bernard (dir.), *Capital Cities in their Hinterlands in Early Modern Europe*, Aldershot/Brookfield, Scolar Press/Ashgate, 1996.
- COCULA, Anne-Marie, *Montaigne, maire de Bordeaux*, Bordeaux, L'horizon chimérique, 1992.
- COOPER, Richard, « Poetry in Ruins: The Literary Context of du Bellay's Cycles on Rome », *Renaissance Studies*, vol. 3, n° 2, 1989, p. 156-166.
- COSTE, Laurent, « Les jurats de Bordeaux et Montaigne (1581-1585) », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2008, p. 301-323.
- , *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoirs à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest/Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2006.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville (XIII^e-XV^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- , *Les Villes vivantes. Italie, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth (dir.), *Pouvoir et édilité dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome, 2003.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, et LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII^e-XV^e siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, Brepols, 2008.
- D'AMICO, John F., *Renaissance Humanism in Papal Rome: Humanists and Churchmen on the Eve of Reformation*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1983.
- DANESI SQUARZINA, Silvia (dir.), *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI: da Martino V al sacco di Roma 1417-1527*, Milano, Electa, 1989.
- DESCIMON, Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quarterniers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 153-186.
- DIEFENDORF, Barbara B., *Paris City Councillors in the Sixteenth Century: The Politics of Patrimony*, Princeton, Princeton University Press, 1983.
- ENGEL, Evamaria, LAMBRECHT, Karen, et NOGOSSEK, Hanna (dir.), *Metropolen im Wandel: Zentralität in Ostmitteleuropa an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- ESPINOSA, Aurelio, *The Empire of the Cities: Emperor Charles V, the Comunero Revolt, and the Transformation of the Spanish System*, Leiden/Boston, Brill, 2009.
- FINLEY-CROSWHITE, S. Annette, *Henry IV and the Towns: The Pursuit of Legitimacy in French Urban Society, 1589-1610*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FIORE, Francesco Paolo (dir.), *La Roma di Leon Battista Alberti. Umanisti, architetti e artisti alla scoperta dell'antico nella città del Quattrocento*, Milan, Skira, 2005.

- GENSINI, Sergio (dir.), *Roma capitale (1447-1527)*, San Miniato, Pacini, 1994.
- GILLI, Patrick, LE BLÉVEC, Daniel, et VERGER, Jacques (dir.), *Les Universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*, Leiden/Boston, Brill, 2007.
- GUGGISBERG, Hans R., *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982.
- HANKINS, James (dir.), *Renaissance Civic Humanism: Reappraisals and Reflexions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LE GALL, Jean-Marie (dir.), *Les Capitales de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2011.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIV-XV^e siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude (dir.), *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes, XIII-XV^e siècle. Actes du colloque de Rome (1^{er}-4 décembre 1986)*, Rome, École française de Rome, 1989.
- McKELLAR, Elizabeth, *The Birth of Modern London: The Development and Design of the City, 1660-1720*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1999.
- MUIR, Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- NAGLE, Jean, « François I^{er} et la Nouvelle Rome (1528-1547) », dans Louis Bergeron (dir.), *Paris. Genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, p. 93-104.
- NAUWELAERTS, Marcel, « Érasme et Gand », *De Gulden Passer*, n° 47, 1969, p. 152-177.
- OERI, Hans Georg, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157.
- RAMSEY, Paul A. (dir.), *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1982.
- RANDALL, Michael, *The Gargantuan Polity: On the Individual and the Community in the French Renaissance*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- RICHARDS, E. J., « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters (dir.), *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243.
- RODOCANACHI, Emmanuel, *Les Institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, Picard, 1901.
- ROSSEAUX, Ulrich, *Städte in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.
- SCHILLING, Heinz, *Die Stadt in der frühen Neuzeit*, München, R. Oldenbourg, 1993.
- SPERLING, Jutta, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- TREXLER, Richard C., *Public Life in Renaissance Florence*, New York, Academic Press, 1980.

TRINQUET, Roger, « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins de Bordeaux »,
Revue historique de Bordeaux, nouvelle série, n° V, 1956, p. 263-266.

Index

- A** _____
- Acciaiuoli, Donato 33, 45
Accursius 144
Aegidius, Petrus *voir* Gillis, Pieter
Alberti, Leon Battista 123-124, 134, 184, 186
Albertini, Rudolf 244
Albizzi (famille) 36-37
Albon, Jacques d' (maréchal de Saint-André) 75
Alciat, André 143-152
Alcuin 90, 215
Alesme, Geoffroy d' 164, 167
Althusius, Johannes 238, 246, 248-249
Amalteo, Giovanni Battista 273
Amboise, Georges d' 72, 165, 204, 263, 297
Ambroise (saint) 273, 285-286
Amerbach, Boniface 115-116, 121
Ammonio, Andrea 114
Andoins, Corisande d' 179
Androuet du Cerceau, Jacques 226, 229, 232-235
Aneau, Barthélemy 75, 141-143, 150, 152, 232
Anjorant, Jean 67, 69
Anjou, François d' 25, 27-28
Anjou-Duras, Ladislas d' 130
Antoniano, Silvio 273, 275
Aragazzi, Bartolomeo 134
Aristote 43, 92, 102, 111-113, 184, 240, 246, 275-276
Arnolfo di Cambio 38
Aubigné, Théodore Agrippa d' 221
Audebert, Germain 209, 213
Audebert, Nicolas 203, 209, 213
Augustin (saint) 43, 93-94, 153, 281
Ausone 206-210, 217-219, 290, 296
- B** _____
- Bade, Josse 67
Badoer, Federico 245
Barbon, Nicholas 250
Barzizza, Gasparino 132
Bascapè, Carlo 282, 286
Bavière, Isabeau de 89, 91
Bayguera, Bartolomeo 128-129, 131
Béatrizet, Nicolas 234-235
Beauregard, Thomas de 173
Béda, Noël 117, 140
Bellay, Guillaume du 187, 190
Bellay, Jean du 181-199, 236, 242
Bellay, Joachim du 56, 58, 193, 195-196, 205, 216, 225-226, 228-229
Bellay, Marie du 186
Bellay, Martin du 186, 190
Belleforest, François de 212, 232
Bellièvre, Pomponne de 83
Bembo, Pietro 201
Berland, Pey 300
Bertrand, Nicolas 35, 231
Bessarion, Basilius 113
Biondo, Flavio 124
Boccalini, Traiano 249
Bodin, Jean 241-242
Boèce 43
Bogucka, Maria 249
Boileau, Nicolas 204

- Bonaventure (saint) 80
 Bonfons, Nicolas 212, 242
 Boniface IX 129
 Boone, Cornelis 21
 Borromée, Charles 269-275, 277-288
 Borromée, Frédéric 288
 Boscoli, Pier Paolo 279
 Bossche (famille) 21
 Botero, Giovanni 246-247
 Bouchet, Jean 231
 Bouliers, François de 185, 194, 197-198
 Bourbon, Charles de 58, 189, 220
 Bourbon, Marie de 91
 Bourbon, Nicolas 213
 Boutray, Raoul 203-204
 Brach, Pierre de 205-208, 216-220, 296, 299
 Brantôme, Pierre de Bourdeille 159, 199
 Brie, Germain de 195
 Bruni, Leonardo 37, 43, 45, 126, 130-132, 135, 203, 238, 258
 Bruschius, Gaspar 210
 Buchanan, George 291-292, 294
 Budé, Catherine 69
 Budé, Dreux I (secrétaire du roi) 66-67
 Budé, Dreux II (trésorier et garde des chartes) 66-67
 Budé, Dreux III (avocat du roi aux Requêtes de l'Hôtel) 69
 Budé, Guillaume 47, 53-54, 61-70, 141, 144-147, 152, 212
 Budos, Raymond (jurat de Bordeaux) 175
 Buonaccorso da Montemagno 42, 44-45
- C** _____
- Calvete de Estrella, Juan Cristobal 15
 Calvin, Jean 69, 110, 145
 Calvo, Marco Fabio 230, 235
 Camerarius, Joachim I^{er} 210
 Campanella, Tommaso 140-143, 150-152, 202
 Canisius, Pierre 110
 Capiton, Wolfgang Fabricius 115, 117
 Caprariis, Vittorio de 241
 Carrion, Louis 211
 Catherine de Médicis 57, 72, 81, 181-182, 186, 197
 Celtis, Conrad Pickel 203
 Cesano, Gabriele 132, 242
 Champier, Symphorien 231
 Chappuys, Gabriel 202
 Charlemagne 215-216
 Charles VI 89, 91, 100
 Charles VII 72, 219
 Charles VIII 65, 73, 187, 218
 Charles IX 59, 72, 76-77, 80, 86, 157, 164, 207, 232, 254, 264, 289, 296-297
 Charles le Téméraire 20-21, 23
 Charles Quint 19, 25-27, 113, 115, 243
 Chartier, Alain 101
 Chasseneux, Barthélemy de 145, 231
 Chastellain, Georges 21-22
 Chesneau, Nicolas 232
 Christian IV (roi du Danemark) 210
 Christine de Pizan 89-107
 Chrysoloras, Manuel 128, 137-138
 Chytraeus, Nathan 209-211, 213-214
 Ciceri, Francesco 276
 Cicéron 41, 43, 111, 203, 272, 274-276
 Claveau, Jean de 164, 175
 Clément VII 201
 Clément VIII 86
 Cock, Hieronymus 30, 226
 Cognet, Ange 212
 Col, Gontier 98
 Coligny, Gaspard de 263
 Colli, Ippolito de 246
 Colonna, Giovanni 127
 Cosme I 184, 197

Compans (capitaine) 265
Corio, Giulio Cesare 285
Corrozet, Gilles 212, 266
Cottureau, Claude 193
Cursol, Guillaume de 164
Curtius, Robert 205

D

Darnal, Jean 160, 173
Dati, Gregorio 39, 41, 45
De Schryver, Corneille 17
Démosthène 276
Diane de Poitiers 75, 196
Dioclétien 155, 195, 236
Dolet, Étienne 193
Donato, Pietro 132
Doni, Antonfrancesco 202
Drac, Adrien du 195
Du Bellay *voir* Bellay
Du Bourg, Anne 59
Du Chesne, Léger 212
Du Choul, Guillaume 225, 231-235
Du Haillan, Bernard de Girard 208
Du Mortier 58
Du Pérac, Étienne 235-236
Dumesnil, Baptiste 57
Dunoyer, Pierre 173
Dupérier, Pierre 164
Duplessis, Bertrand 173
Duplessis-Mornay, Philippe de 167, 179
Duprat, Antoine 63, 204
Durand, Jean-Étienne 232
Durazzo, Charles de 239-240

E

Épictète 269, 272
Érasme 16, 17, 109-122, 213, 291
Errault, François 67
Esprinchard, Jacques 214, 218-219
Este, Hercule d' 185
Este, Hippolyte d' 186, 191

Estienne, Charles 230-231
Eugène IV 124
Euripide 276
Eymar, Joseph 172-173
Eyquem, Pierre 163, 165

F

Faber, Johann 117
Fabricius, Georg 209-210
Farnèse, Alexandre 187, 190, 192
Ferdinand I^{er} 117
Fiano, Francesco da 126-127, 129
Ficin, Marcile 110, 112
Figliodone, Danese 283
Filelfo, Francesco 33
Foix, Germain-Gaston de 157
Foix, Paul de 155
Fonseca, Alphonse 120-121
Forcatel, Étienne 232
Fort, Mathelin 164
Foucault, Michel 247
François I^{er} 51, 53, 58, 61-63, 65-66, 140,
188-190, 197, 204, 215, 230, 232, 255-256
Frédéric II 57
Froben, Johann 115, 120-121

G

Gaius Caesar 146
Galesino, Pietro 270
Galland, Pierre 215
Galopin, Jean 164
Ganay, Jean de 53
Garnier, Robert 232
Gémiste Pléthon, Georges 113
Gerson, Jean 100-101
Giese, Tiedmann 203
Gilles de Rome 102
Gillis, Pieter 17
Giocondo, Giovanni da Verona 213
Giovio, Paolo 188
Giussani, Giovanni Pietro 271

Góis, Damião de 203
 Gontaud Biron, Arnaud de 159-160, 162, 175
 Gonzague, Gonzaga 201, 283
 Gottifredi, Bruto 182
 Gottifredi, Pompeo 182
 Gouvéa, André 291
 Graunt, John 250
 Grégoire XIII 201, 284-285, 287
 Grévin, Jacques 205, 228
 Grotius, Hugo 153
 Guadagni, Marino 134
 Gualterio, Sebastiano 196
 Guicciardini, Francesco 187, 239, 241
 Guillaume d'Orange 27
 Guise, Charles de 187-188, 193, 196
 Guise, Henri de 254
 Guyot, Claude 253, 263-264, 266

H

Harvey, Gabriel 250
 Hédion, Caspar 117
 Heemskerck, Maarten van 30
 Heere, Lucas d' 27
 Henri II 47, 50, 54-59, 62, 71-73, 75-76, 166, 181-182, 186, 190, 192-193, 195, 198-199, 219, 225-226, 232, 293
 Henri III 83, 156-159, 161, 167, 172, 178, 202, 220-221
 Henri IV 64, 72, 77-78, 83-86, 219, 296
 Hentzner, Paul 214
 Hermogenianus 147
 Hessus, Helius Eobanus 203
 Hogenberg, Frans 28, 30
 Holbein, Hans 116
 Homère 256
 Hondt, Jean de 119-120
 Horace 209

I

Innocent VII 125-126, 130, 134-135

Isocrate 274

J

Jean III le Pieux 291
 Jean XXIII 128, 130, 133, 136
 Jean Chrysostome (saint) 274
 Jean de Hanville 205
 Jean de Meung 98
 Jeanne d'Arc 216
 Jeanne, reine de Naples 240
 Jérôme (saint) 43, 209
 Jules III 191, 230
 Jules César 137, 147, 182-183, 205, 259
 Julien 55-56
 Justinien I^{er} 43, 145-147
 Juvénal 204
 Juvenibus, Domenico de 182

K

Keysere, Pieter de 18
 Knobelsdorf, Eustache von 203-204, 213, 215-216

L

L'Advocat, Henry de 265
 La Boétie, Étienne de 156, 208, 217
 La Chassigne, Geoffroy de 51-52, 208, 220
 La Loupe, Vincent de 52
 La Planche, Louis Régnier de *voir* Régnier de la Planche, Louis
 Lafréry, Antoine 226-228, 234-236
 Lagebaston, Jacques Benoist de 159, 173, 208, 289-290, 295-296
 Langes, Jean de 173
 Lansac, Guy de 175
 Lapeyre, Jean de 164
 Laroque, Raymond de 164
 Laski, Johannes 116
 Latini, Brunetto 32
 Le Lieur, Germain 67

- Le Lieur, Roberte 66, 69
 Le Maistre, Gilles 50, 54
 Le Picart (famille) 66-67, 70
 Le Prestre, Claude 265
 Le Sueur, Jean 263
 Leconte, Antoine 67
 Lemaître, Alexandre 167, 247, 250
 Léon X 201, 230
 Léonard de Vinci 185
 L'Estoile, Pierre de 68, 220-221
 Lescalopier, Nicolas 54
 Lestonnac, Jeanne de 173
 Lestonnac, Richard de 173
 L'Hospital, Michel de 48, 58-59, 68-69,
 193, 195-196, 261, 266, 294
 Ligorio, Pirro 195-198, 230, 235
 Lipse, Juste 211
 Lonato, Pietro Antonio 284-285, 287
 Lorenzetti, Ambrogio 41
 Lorraine, Charles, cardinal de 253-254,
 258, 262-263, 265
 Loschi, Antonio 124, 126-127
 Louis II d'Anjou 130
 Louis IX 91
 Louis XIII 73
 Louis XIV 64
 Louis d'Orléans 194
 Loynes, François de 67
 Luc (saint) 113
 Lucien de Samosate 111, 202
 Lucrece 272
 Lupset, Thomas 141, 152
 Lurbe, Gabriel de 162, 167, 219
 Luther, Martin 116
 Lycurgue 113
M
 Machiavelli, Niccolò 33, 217, 240-241
 Macrobe 43
 Maioragio, Marc'Antonio 275
 Mandelot, François de 83
 Manetti, Giannozzo 32-34
 Manuce, Alde 201
 Maramaldo, Landolfo 133
 Marcellus 231
 Marcus Fabius Calvus 230
 Marie Stuart (reine d'Écosse) 57
 Marino, Giambattista 204
 Marle, Henri de 52
 Marot, Clément 213
 Martin V (Oddone Colonna) 125-126,
 129
 Martini, Simone 41
 Massaini, Carlo 186
 Matignon, Jacques Goyon de 158-160,
 162, 166, 169-172, 218
 Matthieu, Pierre 78, 84-85
 Maximilien d'Autriche 19-20, 22
 Médicis, Catherine de *voir* Catherine de
 Médicis
 Médicis, Côme de *voir* Cosme I
 Médicis, Julien de 181-182, 184
 Melissus, Paul Schede 210
 Méréault, Jean 263-264
 Merle, Léon de 173
 Merville, sénéchal de 169-176
 Mesmes, Henri de 156
 Millanges, Simon 158, 163, 207, 292
 Minos 113
 Moneins, Tristan de 51, 293
 Montaigne, Geoffroy de 173
 Montaigne, Jean 52
 Montaigne, Michel de 155-179, 205-
 206, 211-213, 217
 Montferrand, Charles de 172
 Montluc, Blaise de 191, 206
 Montmorency, Anne de 181-182, 186-
 188, 191-195, 197
 Montmorency, François de 253, 255,
 259, 262-265

- More, Thomas 17, 68, 112, 140-143, 150-152, 202, 301
- Moreau, Jean 190
- Morelli, Giovanni di Pagolo 33-34, 39-40
- Münster, Sebastian 203
- N** _____
- Naujoks, Eberhard 243
- Niccoli, Niccolò 130
- Nogaret de La Valette, Jean-Louis de (duc d'Épernon) 83
- O** _____
- Œcolampade, Jean 117
- Olivier, François 56
- Oporinus, Johannes 209
- Ormaneto, Nicolò 277-278
- Orsini, Fulvio 209
- Orsini, Giordano 129, 134-135, 137
- Ortelius, Abraham 17
- Ovide 204-205
- P** _____
- Palmieri, Matteo 33-34, 38, 40, 42, 44-45
- Pandolfini, Filippo 33
- Panigarola, Francesco 269
- Paraclese 116
- Paradin, Guillaume 164, 219
- Paschal, Pierre de 225, 229, 232
- Pasquier, Étienne 47, 212
- Passerat, Jean 213
- Paul (saint) 109, 114, 281
- Paul III 194, 232
- Paul IV 186
- Paulin (évêque de Bordeaux) 218
- Pellegrino, Alessandro 272
- Pelletier, Thomas 221-222
- Pellican, Conrad 117
- Perrin, François 228, 231
- Pérusse d'Escars, Jacques de (sieur de Merville) *voir* Merville, sénéchal de
- Pétrarque, Francesco Petrarca 127, 129, 205
- Philippe II 25-27, 286
- Philippe IV le Bel 23, 54, 91, 216
- Philippe le Bon 20
- Pic de la Mirandole, Jean 143
- Piccolomini, Alessandro 192
- Pie II 114
- Piglio, Benedetto da 136-137
- Pirovano, Filippo 288
- Pithou, Pierre 189, 292
- Plantin, Christophe 17, 25-27
- Platina, Il 270
- Platon 111-115, 121-122, 202, 208, 258, 274
- Plaute 212
- Pogge, Le 124, 126, 128, 131, 134, 258
- Poliziano, Angiolo 33
- Polybe 53, 240
- Pontac, Jean de 173
- Porcari, Stefano 34, 42-43, 45
- Potier, Marie 173
- Prévost de Sansac, Antoine 170, 173, 206
- Prévost, Pierre 263-264
- Q** _____
- Quintilien 203, 276
- R** _____
- Rabelais, François 139-154, 183, 186, 194-196, 199, 202, 230
- Raemon, Florimond de 300
- Ram, Thomas de 174, 176
- Rangoni, Costanza 207
- Régnier de La Planche, Louis 253, 256-258, 260-261, 266
- Régnier, Pierre 164
- Resende, André de 203
- Reusner, Jeremias 210
- Reusner, Nikolaus von 210-211, 214
- Rhenanus, Beatus 115

Riant, Denis 54
 Riccardi, Giacomo 288
 Ritio, Ennio 276-277
 Ritsere, Willem de 21
 Romulus 52, 129
 Roussel, Gérard 140
 Rubys, Claude de 80-82
 Rutilius Namatianus, Claudius 209

S _____

Sacchetti, Franco 34, 38-40
 Saint-André, Pierre de 58, 75
 Saint-Gelais, Louis de (sieur de Lansac)
 191
 Salamanca, Antonio 227
 Salisbury, Jean de 90, 94-96
 Salla, Pierre 231
 Salm, comte de 210
 Salutati, Coluccio 38, 43, 45, 128-129,
 239
 Sanguin, Jean 253, 263-264
 Sannazar, Jacopo Sannazaro 213
 Sansovino, Francesco 202, 245
 Savelli, Horace 182
 Savoie, Charles-Emmanuel de (duc de
 Nemours) 51, 59, 83, 85
 Savoie, Louise de 63
 Savonarole, Jérôme 240
 Sbruli, Riccardo 203
 Scala, Bartolomeo 33
 Scaliger, Jules César 207-208, 210-213,
 292
 Scépeaux, François de (maréchal de
 Vieilleville) 81
 Scève, Maurice 71, 73-76, 232
 Scheurl, Christoph 245
 Séguier, Pierre 49-50, 54, 56
 Sénèque 43, 225
 Serlio, Sebastiano 230-231
 Serristori, Averrardo 184

Simeoni, Gabriello 225, 235
 Socrate 121, 279
 Solon 113, 258
 Sonnius, Michel 232
 Speciano, Cesare 285
 Stefaneschi, Pietro 136-137
 Stigel, Johannes 210
 Stoa, Giovanni Francesco Conti 204-205,
 216
 Strada, Giacomo 235
 Strazel, Jacques 215
 Strozzi, Pierre 191
 Sylvius, Jacques Dubois, dit 215

T _____

Taegio, Bartolomeo 276-277, 279-281,
 283
 Termes, Pierre de 173
 Themistocles 242
 Thomas (saint) 43
 Thou, Christophe de 67, 212
 Thou, Jacques Auguste de 68, 220-221
 Timothée (saint) 114
 Tiraqueau, André 52, 195
 Tolomei, Claudio 242
 Treihes, François 164
 Trotti, Camillo 284, 287
 Turnmet, Jehan 164
 Turquam, Robert 63

U _____

Ulpian 146, 153

V _____

Vaillac, capitaine 165, 170-172
 Valier, Agostino 273, 275
 Van Buchel, Arnold 211-214, 218, 220-
 221
 Van der Noot, Jan 225-226
 Van der Meersch, Clays 21
 Vannozi, Bonifazio 247-249

- Varron 272
 Vatable, François 215
 Vergerio, Pietro Paolo (l'Ancien) 123, 126-127
 Verino, Ugolino 203
 Vico, Enea 228
 Vigneulles, Philippe de 231
 Villeneuve, Jean de 170, 173, 175-176
 Villiers, Pierre de 27
 Vinet, Élie 207-208, 232, 289-302
 Virey, Claude-Énoch 213
 Virgile 205
 Viroli, Maurizio 244
- Visconti, Galeazzo 276-277
 Visconti, Gaspare 288
 Vredeman De Vries, Hans 27-28
- W** _____
 Wechel, Chrétien 203, 209
 Wielant, Philips 23-24
- Z** _____
 Zabarella, Francesco 132
 Zasius, Ulrich 147
 Zwinger, Theodor 210
 Zwingli, Ulrich 109-110, 117

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Élisabeth Crouzet-Pavan, Denis Crouzet & Philippe Desan	

PREMIÈRE PARTIE CULTURES POLITIQUES, CULTURES HUMANISTES

De la politique à l'humanisme : la culture publique à Gand et à Anvers aux xv ^e et xvi ^e siècles.....	11
Marc Boone & Anne-Laure van Bruaene	
Entre humanisme et politique : la cité du lys dans les discours d'investiture de la Seigneurie florentine au Quattrocento.....	31
Ilaria Taddei	
L'imaginaire politique du parlement de Paris sous Henri II, sénat de la capitale.....	47
Marie Houllemare	
Cité humaniste, <i>id est</i> cité absolutiste ? Paris et Guillaume Budé (26 janvier 1468- 22 août 1540), prévôt des marchands en 1522	61
Robert Descimon	
Lyon se présente à son roi : les joyeuses entrées de 1548, 1564 et 1595	71
Barbara B. Diefendorf	

DEUXIÈME PARTIE L'HUMANISTE DANS LA CITÉ

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan	89
Daisy Delogu	
Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise ...	109
Marie Barral-Baron	
L'émergence de l'idéal humaniste de la <i>Roma instaurata</i> dans le contexte curial de la fin du Grand Schisme.....	123
Clémence Revest	
Sur la ville trop humaine chez Rabelais.....	139
Michael Randall	

« Messieurs de Bordeaux m’esleurent maire de leur ville » : Montaigne, administrateur humaniste.....	155
Philippe Desan	
Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay.....	181
Loris Petris	
La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoeporique à la fin de la Renaissance.....	201
Jean Balsamo	

TROISIÈME PARTIE
CITÉS DIVISÉES, CITÉS RECONSTRUITES

	Ville ruinée, ville reconstituée.....	225
	Richard Cooper	
316	Durée, stabilité et grandeur urbaine : De la cité humaniste à la métropole moderne.....	237
	Cornel Zwierlein	
	Ville imaginaire et conflit politique dans <i>Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de messieurs de Paris envers le Roy</i>	253
	Tatiana Debbagi Baranova	
	Des disputes humanistes à l’oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitare à l’époque de Charles Borromée.....	269
	Marie Lezowski	
	Être humaniste dans une cité traumatisée et divisée : Élie Vinet à Bordeaux pendant les guerres de religion (1562-1587).....	289
	Grégory Champeaud	
	Orientations bibliographiques.....	303
	Index.....	307
	Table des matières.....	315